



LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE A METZ

Depuis 2009, la Ville de Metz met en œuvre son dispositif participatif pour impliquer davantage les citoyens dans la vie politique et dans l'action municipale.

Aujourd'hui, le Budget Participatif ou encore la Concertation Agenda 21 font de Metz une ville dynamique associant pleinement ses habitants à son évolution.

Principales clés de réussite

- La participation citoyenne à Metz, notamment le budget participatif, se construit du début à la fin avec les habitants : démarche totalement ascendante
- Un exercice calé sur les missions et l'organisation du service Citoyenneté et Démocratie Participative à Metz : gestion collective de la ville à partir des Comités de Quartier
- Un portage politique fort (un élu délégué à la citoyenneté et la démocratie participative)
- Une mobilisation des habitants conséquente

Points de vigilance

- La Transparence du dispositif
- Les expertises d'usage et techniques doivent être au même niveau
- Chaque proposition doit faire l'objet d'une analyse et d'une réponse

Conseils pour reproduire l'action

- Mobiliser tous les quartiers, diversifier les publics
- Engagement de la collectivité : élus services
- Carté du processus de décision

■ Le Budget Participatif

Depuis 2014, la Ville de Metz finance des projets d'aménagements directement imaginés et choisis par la population elle-même. Une règle d'or : servir l'intérêt général. Les Messins peuvent ainsi proposer des idées pour améliorer le cadre de vie dans les quartiers. Les services techniques de la Ville en étudie la faisabilité (stratégie, technique et financière), les projets sont affinés et soumis au choix des internautes via un site internet. Enfin, les projets sont priorisés lors d'une grande réunion publique.

La première année, 43 projets ont ainsi pu être réalisés sur un total de 287 idées. Deux ans plus tard, fort de son succès, ce ne sont pas moins de 74 projets qui ont vu le jour sur 808 idées proposées !

Eclairage public, accessibilité PMR, pistes cyclables, aménagement de jardins partagés, aires de jeux,

2014	2015	2016	2017
287 idées	713 idées	808 idées	637*idées
71 propositions réalisables	178 propositions réalisables	265 propositions réalisables	134* propositions réalisables
47 propositions retenues	47 propositions retenues	72 propositions retenues	44 propositions retenues
45 projets réalisés n+1	46 projets réalisés n+1	54 projets** réalisés n+1	X

* 2017 : En raison du transfert ANNONCÉ des compétences du pôle « Mobilités » à la Métropole en 2018, les Messins ont posté moins d'idées.

En réalité, 2017 : excellente édition car sur les autres années : environ 60% des propositions concernaient ce pôle.

** au 20/11/12



création de parcours de santé, composts collectifs... La liste des projets sans cesse grandissante vient nourrir et enrichir la co-construction de la ville à partir de l'expertise d'usage de ses habitants en cohérence avec son projet stratégique.

Au-delà de la réalisation de projets concrets au sein de la ville, le dispositif permet aussi de faire prendre conscience aux citoyens des contraintes de tous ordres : réseaux en sous-sol, propriété privée, ABF, réglementation, appel d'offre, engagement budgétaire, approche globale et intègrent « la temporalité » dans laquelle s'inscrit la puissance publique qui est différente de la leur.

Il apporte aussi du sens à l'action de la collectivité, notamment à ses agents en termes de reconnaissance de leurs compétences, en termes de valorisation des réalisations par les destinataires de leurs actions, en termes d'engagement politique dans les espaces de « gestion collective et service public ».

Éléments de contexte

La Ville de Metz compte 117 619 habitants (chiffres de 2014). Elle s'est dotée en 2011 d'un Agenda 21 (actuellement en réactualisation), engagée dans label cit'ergie (ADEME), munie d'un Plan Climat Territorial, qui fixe les objectifs à atteindre et les actions à mettre en place sur les thématiques suivantes :

- Être une collectivité exemplaire
- Préserver l'environnement et les ressources pour les générations futures
- Développer une ville harmonieuse et le vivre ensemble

■ La Concertation Agenda 21

Afin de poursuivre son projet de développement durable, la Ville de Metz s'est adressée à l'ensemble des acteurs locaux lors de cette année 2017. La concertation a touché un public varié, incluant les enfants des écoles, dont environ 400 ont répondu à un questionnaire.

Les nombreux temps de rencontre ont permis de balayer un large éventail des thématiques du développement durable : de l'adaptation aux changements climatiques à la cohésion sociale en passant par la préservation de la biodiversité.

Par ailleurs, la Ville de Metz a su diversifier ses modalités de rencontre : projection de film, distribution de brochures, cafés citoyens, après-midi familial... La convivialité et l'accessibilité des sessions ont ainsi facilité l'implication de tous dans le projet de territoire.

La lecture partagée de terrain entre les techniciens et les habitants a fait émerger 300 propositions.

Porteur du projet

Ville de Metz – Thomas SCUDERI, Adjoint au maire et Délégué à la citoyenneté et à la Démocratie Participative

Pour aller plus loin

Budget Participatif de Metz
<https://metz.fr/je participe/#/>

Clip sur l'agenda 21 :
<https://we.tl/Py9UckPMKg>

